

# Le stage et l'alternance

Des stages de 22 à 26 semaines en plusieurs périodes sont effectués : 8 à 12 semaines de stage en deuxième année (semestres 3 et 4) et 12 à 16 semaines en troisième année (semestres 5 et 6). Ces stages pourront également se réaliser par alternance en troisième année.

Vous avez la possibilité d'effectuer ces stages à l'étranger, pour cela il faut vous adresser au bureau des relations internationales.

Le stage de deuxième année se déroule en deux étapes : un stage d'initiation de 3 semaines en janvier puis un stage d'approfondissement de 8 semaines d'avril à juin. Les deux stages peuvent être effectués dans une même structure (auquel cas l'étudiant est indemnisé) ou dans deux structures différentes (l'indemnisation n'est pas obligatoire dans ce dernier cas).

Chaque étudiant est suivi pendant la durée de chaque stage ou alternance par un enseignant du département et placé, dans l'entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Les stages donnent lieu à l'élaboration d'un rapport et à une soutenance orale dont la note contribue à l'obtention du bachelor.

---

Revision #1

Created 7 July 2025 13:16:28 by Charlize

Updated 7 July 2025 13:18:12 by Charlize